

FONDS DU DOMAINE PUBLIC (registres)

- A 1*** **Domaine royal.** « Estat au vray de la recepte et depense du domayne ordinaire de Troyes, faict par maître Jehan Bourrelier receveur ordinaire dudit lieu durant une année commençant le jour de la Magdelaine mil v^c quatre vingt huit et finissant à pareil jour mil v^c quatre vingt neuf présenté à Monsieur Letellier, conseiller maistre ordinaire en la Chambre des comptes à Paris, intendant général des finances en la province de Champagne et Brie ». 32 feuillets in-folio, papier, point de reliure.
- 1588-1589
- A 2*** **Domaine royal.** Etat de la recette et dépense et déclaration des aliénations le tout certifié exact par le lieutenant général au bailliage et siège présidial, les maîtres des eaux et forêts, procureur du roi, contrôleur ordinaire du domaine, et commis à la recette du domaine au bailliage de Troyes. 24 feuillets in-folio, papier, point de reliure.
- 1602
- A 3*** **Domaine royal.** Comprend notamment : « compte en grains de Maistre Adrian Bouchan, receveur ordinaire du domaine de Troyes des recettes et despence par luy faictes à cause dudit domaine durant une année commanceant au jour de feste de la Magdelaine, mil six cens sept et finie ce pareil jour et feste de la Magdeleine mil six cens huict ». Compte en deniers de Maistre Adrien Bouchan receveur ordinaire du domaine du roy des recepte et despense par luy faictes à cause du domaine en deniers durant la dicte année commencée au jour et feste de la Magdeleine mil six cens sept et finie à pareil jour mil vi^c huict ». 118 feuillets in-folio, papier, reliure en parchemin.
- 1607-1608
- A 4*** **Domaine royal.** « Etat de la consistance et des revenus des domaines du roy, engagés et réunis, dans la généralité de Champagne ». Les domaines du roi dans la généralité de Champagne consistaient en six châtelainies principales, savoir : Vitry, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Chaumont-en-Bassigny, Troyes et Mouzon, desquelles dépendaient 140 terres et seigneuries ainsi que plusieurs droits et revenus tant engagés que réunis,

dont jouissaient les engagistes et les fermiers de Sa Majesté. Le présent état est divisé en deux parties : la première contient la consistance et les revenus des domaines engagés, le prix et le temps des engagements et les réparations qui sont à faire aux batiments qui en dépendent, avec un état séparé des revenus des greffes engagés dans toutes les juridictions royales de la généralité de Champagne. La seconde contient les revenus de tous les droits qui dépendent des domaines réunis, le prix des sous-baux qui en ont été faits, avec un état séparé des revenus des bois et forêts dépendant desdits domaines réunis. Ce registre, qui se termine par une table générale et alphabétique des domaines, terres, seigneuries, etc., paraît avoir été dressé pour l'exécution du bail du domaine du roi, affermé 87000 livres le 16 septembre 1681. Ce beau et intéressant manuscrit n'est qu'une copie du registre original daté de 1681 et conservé aux Archives municipales de Troyes¹⁸. Feuillet in folio, papier, d'une exécution très soignée, reliés, tranche dorée.

1682

¹⁸ Fonds Boutiot, Q 12, 360 feuillets, relié en veau.